

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 17 MARS 2023

Nombre de Membres : Afférents au Conseil Municipal : 12 / En exercice : 12 / Ayant pris part à la délibération ou représentés : 9

Date de la convocation : 13 mars 2023 Date d'affichage : 13 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de Monsieur Jacques ZIRNHELT, élu Maire.

Présents : M. Jacques ZIRNHELT, M. François PARIS, M. Fabrice DEVERLY, M. Daniel BOTTOLLIER-CURTET, Mme Marie-Claude BOTTOLLIER-DEPOIS, M. Luc BOTTOLLIER-LEMALLAZ, Mme Christine BURNIER-FRAMBORET, M. Raphaël MABBOUX, M. Serge PAGET

Absent(es) :

Absent(es) excusé(es) : M. Ludovic PAYEN, M. Albert BOTTOLLIER-DEPOIS,

Absent(es) excusé(es) et représenté(es) : Mme Adeline HENNICHE (pouvoir à M. François PARIS),

Secrétaire de séance : Mme Christine BURNIER-FRAMBORET

Délibération du Conseil Municipal n°2023-010

FORET COMMUNALE

- Validation du programme d'actions O.N.F. pour l'année 2023

Monsieur Le Maire, fait part de la proposition de l'O.N.F. (Office National des Forêts) relative au programme de travaux d'investissement pour l'exercice 2023, à savoir :

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)	Nature (1)
TRAVAUX SYLVICOLES				
☐ Dégagement manuel de plantation Localisation : F.u, K.u	0,75	HA		I
Sous-total			1 150,00 € HT	
TRAVAUX SYLVICOLES SUBVENTIONNABLES				
☐ Travaux préalables à la régénération : nettoyage du terrain et mise en andains Localisation : Zone scolytés en 2022	2,00	HA		I
Sous-total			6 330,00 € HT	
TRAVAUX DE MAINTENANCE				
☐ Entretien du périmètre : peinture Localisation : N.u Entretien périmètre : peinture de sliserés, placards, bornes et leurs repères	1,75	KM		F
☐ Création de périmètre Localisation : K.u, P.u	0,44	KM		F
☐ Travaux d'entretien de route empierrée Localisation : Route forestière de la Jorasse remplacement 10 renvoi d'eau.	1,00	U		F
Sous-total			11 130,00 € HT	
TRAVAUX DE SECURISATION				
☐ Abattage, façonnage Localisation : Ensemble de la forêt communale	1,00	U		F
Sous-total			1 020,00 € HT	

Le Conseil Municipal, son Maire entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

APPROUVE les travaux sylvicoles pour un montant de **1 150€ HT** comme suit :

- Dégagement manuel de plantation
Localisation : F.u, K.u

APPROUVE les travaux sylvicoles subventionnables pour un montant de **6 330€ HT** comme suit :

- Travaux préalables à la régénération : préparation du terrain et mise en andains,
Localisation : Zone scolytés en 2022

APPROUVE les travaux de maintenance pour un montant de **1 790€ HT** comme suit :

- Création de périmètre
Localisation : K.u, P.u

APPROUVE les travaux de sécurisation pour un montant de **1 020€ HT** comme suit :

- Abattage, façonnage
Localisation : Ensemble de la forêt communale

RENONCE aux travaux de maintenance pour un montant de **9 340€ HT** comme suit :

- Entretien du périmètre : peinture
Localisation : N.u
- Travaux d'entretien de route empierrée
Localisation : route forestière de la Jorasse

APPROUVE donc le programme d'actions O.N.F. pour l'année 2023 pour un montant total de travaux de **10 290€ HT**.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en Mairie, les jour,
mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Certifié exécutoire.
Fait à CORDON, le 20 mars 2023

Le Maire,
Jacques ZIRNHELT



Télétransmis en Sous-préfecture le **22 MARS 2023**
Affiché le **22 MARS 2023**

La Secrétaire de Séance,
Mme Christine BURNIER-FRAMBORET